

**TOUS
À L'ÉCOLE**

Le prêt pour payer l'école de vos enfants



Jusqu'à **5** mois de salaire*

Réponse en **24H****

Remboursable sur **TI**

BANK OF AFRICA
EMCE GROUP

011 | www.boa.tg.com



www.journal-lemedium.com

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0612 du 02 au 08 Juillet 2024- Prix : 250 F CFA

SANTE/CHU-SO :

LONATO :
Les premiers gains désormais
dès 9 heures du matin **P.4**

H CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE H
SYLVANUS OLYMPIO
B.P. 79 TEL: 22 21 25 01 / 22 21 25 02 / 22 21 42 63 / 22 21 50 72 FAX: 22 21 36 78
LOME - TOGO

RESPECTEZ LE REPOS
DES MALADES CAR
LE REPOS CONTRIBUE
AUSSI A LEUR GUERISON

RESPECTEZ LE REPOS
DES MALADES CAR
LE REPOS CONTRIBUE
AUSSI A LEUR GUERISON

**NI ENFER,
NI PARADIS !** **P.3**

DU 1^{er} JUILLET AU 31 OCTOBRE

PRÊT SCOLAIRE

0%
TAUX D'INTERÊT

Disponible
en
24h

PLUS DE SOUCIS
pour la rentrée scolaire de nos enfants.

Jusqu'à 5 mois du **salaire net***

RDV EN AGENCE

CORIS BANK

*Offre soumise à conditions

EDITO**Soyons positifs dans nos actes et pensées**

Nous devons certes nous critiquer dans nos manières d'agir et pour-quoi pas, de penser. Mais il est une chose que nous devons incorporer à notre aptitude au perfectionnement, c'est bien d'être positifs dans nos actes et pensées.

L'heure n'est plus à vouloir le mal de son prochain pour raison de leadership ou quoi que ce soit, même pour des raisons politiques. L'essentiel est que nos actions, en elles-mêmes, reflètent une grandeur d'esprit et de motivation d'une évolution significative.

Nous en avons les moyens et surtout les potentialités pour y arriver. Cependant avouons-le humblement, il nous manque seulement une réelle volonté de transformer nos faiblesses en forces et nos insuffisances en capacités évidentes. Ceci ne nous est pas sans pour autant impossible. Une petite dose de bonne volonté et une ferme décision de ne pas vouloir le mal à autrui nous y amèneraient. Et nous en sommes capables, journalistes, politiciens, acteurs de la Société civile, hommes d'affaires, bref nous acteurs de cette société, qui nous a vus naître, grandir et qui sûrement nous verra partir.

Changeons de comportements tout simplement.

Crédo TETTEH

**Récépissé**

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

23Rue Formatec, Agoè-CAcavéli

01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse, Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur Général :

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Publication :

Ali SAMBA

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali SAMBA

Infographie : JPB

Crédit Photos: KEKERE Razak

Impression : Saint Louis

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution: Dodo Abalo (90 975256)

Coopération :**ÉCHANGES ENTRE SANDRA ABLAMBA JOHNSON ET DES OFFICIELS DU SÉNAT AMÉRICAIN À LOMÉ**

La Ministre- Secrétaire Lgénéral de la Présidence de la République, Madame Sandra Ablamba Johnson a échangé le mercredi dernier avec une délégation officielle du Sénat américain sur l'approfondissement du partenariat économique entre le Togo et les États-Unis d'Amérique.

Il ressort de cette rencontre avec les officiels du Sénat américain, que des avancées majeures furent réalisées en matière de réformes économiques, institutionnelles, politiques et sécuritaire, établissant ainsi un environnement d'affaires attractif propice à des investissements de grande envergure.

Nonobstant ces avancées, des efforts doivent être poursuivis afin de communiquer efficacement sur ces belles performances du pays.

Il faut préciser que, cette séance de travail de Mme Sandra Ablamba Johnson, avec la délégation d'officiels du Sénat américain, a été une occasion pour les deux parties de revisiter les divers programmes américains pour lesquels le Togo est éligible, à savoir le Millenium Challenge Corporation (MCC) et le programme commercial dénommé AGOA (African Growth and Opportunity Act).

Occasion surtout pour Sandra A. Johnson de présenter l'ambi-



Photo de famille

tieuse vision pragmatique du chef de l'État, Faure Essozimna Gnassingbé, pour le développement socioéconomique de notre pays, ainsi que les progrès réalisés dans la mise en œuvre des différents projets d'intérêt com-

mun. Notons que le chargé d'affaires de l'Ambassade des États-Unis d'Amérique et le Coordonnateur du programme Compact du Togo ont pris part à cette rencontre.

Crédo TETTEH

PARLEMENT DE LA CEDEAO :**IBRAHIMA MÉMOUNATOU OUVRE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE**

Après que ses pairs l'aient apportée à la tête de l'institution parlementaire sous régionale, la députée togolaise, Ibrahima Mémounatou, va présider la première session ordinaire du parlement de la CEDEAO. Elle se tient du 1er au 24 juillet 2024 à Abuja, capitale du Nigéria.

Conformément aux dispositions pertinentes de l'Acte additionnel relatif au renforcement de ses prérogatives, le Parlement de la CEDEAO a, à l'ordre du jour des travaux de sa première session ordinaire, les points ci-après : Le rapport du Président de la Commission de la CEDEAO sur la mise en œuvre du programme de travail de la communauté ; L'examen des projets d'actes communautaires ; et la présentation des rapports-pays par les délégations nationales. " Ce sera avec un très grand intérêt que nous suivrons au cours de la présente session, le Rapport du Président de la Commission de la CEDEAO. Ce rapport sera suivi des séances d'échanges interactives avec les commissaires de la CEDEAO sur l'évolution des programmes de chaque département ", a déclaré Ibrahima Mémounatou.

A en croire la Présidente du parlement de la CEDEAO, au cours de la session, le Parlement examinera, pour avis, le projet de Décision relative à la création d'un tribunal spécial pour la Gambie et l'adoption du Statut du tribunal spécial pour la Gambie en vue de poursuivre en justice les atteintes graves aux droits humains, les crimes internationaux et nationaux commis sur le



Ibrahima Mémounatou

territoire de la Gambie entre le 22 juillet 1994 et le 21 janvier 2017. " Par ailleurs, chaque délégation nationale présentera à la plénière son rapport-pays qui met l'accent sur la situation politique, économique, sociale et sécuritaire du pays ; l'état de mise en œuvre des instruments de gouvernance et de protocoles communautaires et les questions relatives aux Droits de l'Homme et à la promotion des femmes et des jeunes ", a-t-elle indiqué.

Dans son allocution d'ouverture de la session, Ibrahima Mémounatou a relevé que la recherche de la paix doit être, pour les parlementaires communautaire, un leitmotiv et un défi pour la mise en œuvre d'un véritable plan de développement, tant au niveau national que régional. " Nos populations s'expriment souvent en toute connaissance de cause, convaincues que l'expression de leurs souhaits soit prise en compte. Il est donc nécessaire que nous gardions tous à l'esprit, que le droit de nos peuples à disposer d'eux-mêmes commande que nous respectons leur choix qui témoigne de leurs profondes aspirations. C'est à cette condition que



Une vue de l'assistance lors de la session

nous pourrons œuvrer à la consolidation de la démocratie, au renforcement de l'Etat de droit et au respect des droits humains ", a dit la Présidente du parlement de la CEDEAO.

Les défis

Ibrahima Mémounatou n'a pas manqué d'évoquer les nombreuses crises à la fois politiques, économiques et sécuritaires dans plusieurs Etats membres de la Communauté. Il s'agit, entre autres, de la volonté exprimée par trois de nos États membres de se retirer de la communauté, ainsi que la montée des tensions sans cesse grandissantes, entre la République du Bénin et la République du Niger, sans occulter les préoccupations constantes de la région que sont : le terrorisme, l'insécurité alimentaire, l'immigration irrégulière et les effets néfastes du changement climatique.

Les discussions sur ces différents points ont abouti à l'adoption par le Parlement de ce qu'il convient d'appeler " la Déclaration de Kano ". De manière spécifique, les députés se sont engagés, à travers cette déclara-

tion, entre autres, à : mettre en place une commission Adhoc de médiation qui sera chargée de travailler à renouer et à maintenir le fil du dialogue, non seulement avec les autorités de ces différents pays, mais aussi la communication entre nos différentes populations ; effectuer des visites de terrain pour comprendre et aider à apaiser les différends entre le Bénin et le Niger et encourager la Commission de la CEDEAO à accélérer la mise en œuvre de la stratégie de défense commune dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. " Chers collègues députés, je voudrais ici vous rassurer, que le Bureau du Parlement, lors de ses deux dernières rencontres, a débattu longuement sur ces recommandations et des actions urgentes sont en train d'être prises, en collaboration avec les autres institutions de la CEDEAO, pour leur mise en œuvre ", informe Ibrahima Mémounatou.

Elle a félicité le Sénégal et le Togo qui ont conduit des élections présidentielle et législative sans heurts au cours du premier semestre de l'année 2024.

SANTÉ/CHU-SO :

NI ENFER, NI PARADIS !

Depuis quelques jours, un reportage diffusé sur France 24 portant les signatures de Emmanuelle SODJI et Raphaël N'TALE et intitulé "Togo : Tension à l'hôpital Sylvanus Olympio" retient toutes les attentions au sein de l'opinion nationale et internationale.

Telle une brèche ouverte à dessein, les commentaires vont dans tous les sens. A la satisfaction de certains esprits. Tout est bien assaisonné pour jeter de l'anathème sur le système médical togolais et, par ricochet, sur les gouvernants de ce pays. Tous les ingrédients y ont été employés pour tenter de soulever la poussière dans une rivière. Vaillè que vaillè.

Par Crédo TETTEH

Le Centre Hospitalier Universitaire Sylvanus Olympio (CHU-SO) de Lomé est sous le feu des projecteurs avec la diffusion d'un reportage sur la chaîne internationale de renom, France 24. Dans ce reportage à sens unique, et à charge, l'on peut facilement, après visualisation, être remonté. Le Service choisi n'est pas le fruit d'un hasard. Comme angle de traitement du papier, les reporters de France 24 au Togo ont mis le doigt là où ça doit faire mal, très mal à toute conscience humaine : Le Service de la Maternité.

Si l'idée de faire un reportage sur ce service, où la vie est donnée, est à saluer, il reste cependant à s'interroger sur les conditions de réalisation dudit reportage pour un équilibre de l'information et surtout sur le but réel de l'exercice. Pour ceux et celles qui savent justement lire entre les lignes, les informations ressorties font naturellement froid dans le dos et suscitent émotions, indignations et commentaires.

Pour un objectif, et si tant que cela en est un, nous pouvons dire, sans gros risque de nous tromper, que France 24 et ses reporters ont réussi leur job. Ils peuvent s'attendre à des lauriers auprès des instigateurs. Les informations relayées cependant sont-elles toutes vraies, justifiées et dénuées de toutes démarches malveillantes ?

Des chiffres erronés ou fabriqués à dessein ?

Selon nos informations, au Service de la Maternité du CHU-SO, on parle par jour de 20 à 35 accouchements par voie basse. Les accouchements par césarienne quotidiennement se chiffrent entre 15 et 22.

La question que l'on pourrait se poser ici est de savoir d'où les reporters de France 24 ont obtenu leurs chiffres ou informations, si on sait également que l'idée même de reportage sur un tel sujet n'a pas été portée, selon nos informations, à la

connaissance des premiers responsables du CHU-SO pour leur faciliter le travail comme cela se devait.

Parler d'Assistant médical en gynécologie au CHU-SO ?

L'idée de partir du débrayage de certains assistants médicaux pour tenter de justifier que l'essentiel du travail au Service de la Maternité serait à l'actif des assistants médicaux "affectés" ne cacherait-elle pas une mauvaise foi ou une volonté délibérée de faire du mal ?

Sur cet aspect, il nous est revenu, d'après nos investigations, que la dernière fois qu'un Assistant médical a opéré à la Maternité, remonte à une vingtaine d'années exactement. Et en plus, il n'existe aujourd'hui au Service de Gynécologie du CHU-SO, aucun Assistant médical affecté.

Une image d'une dame en blouse verte au Service de la Maternité du CHU-SO, une curiosité

Dans le reportage diffusé sur France 24, une dame en blouse verte aurait été interviewée dans une salle au Service de la Maternité.

Selon nos recoupements, cette image de la dame en question n'aurait pas été prise au service de gynécologie. En plus de ça, si on analyse bien la porte du bureau (de couleur verte), il n'est aucune porte de cette couleur justement au service cité. Est-ce à dire que c'est une image et une interview réalisée dans d'autres circonstances qui furent employées à dessein ?

Une lettre ouverte d'Emmanuelle Sodji qui l'aurait trahie au lieu de...

Dans une "lettre ouverte à tous les indignés" publiée par Emmanuelle Sodji, l'un des reporters de France 24 au Togo, à la suite de la diffusion de leur reportage, il apparaît clairement qu'un service après-vente a été assuré. "Une écoute attentive aurait permis d'éviter la propagation de contre-vérités dans les médias. Cet assistant médical exerce dans l'intérieur du pays et son identité a été préservée pour lui permettre de s'exprimer librement et sans filtre sur les dysfonctionnements observés" a écrit la consœur Emmanuelle Sodji.

A la lire méticuleusement, le commun des mortels, à l'esprit libre et dégagé de toutes suspicions, peut aisément découvrir les contradictions portées par celle-là même qui a réalisé ledit reportage et interviewé "certains acteurs", on suppose, sur le site du Service de la Maternité.

C'est vrai qu'ils ont fait parler un Assistant médical dans le reportage. Et concernant le fait que selon les informations, aucun assistant médical n'est affecté au service de gynécologie, l'on peut bien comprendre que l'Assistant médical, qui s'est exprimé, n'exerce pas dans le service en cause. Et comme par magie, la

consœur Sodji l'avoue elle-même : "... Cet assistant médical exerce dans l'intérieur du pays...". Une question toute simple. On réalise un reportage au CHU-SO à Lomé, au Service de la Maternité et on interviewe un Assistant médical exerçant à l'intérieur du pays sur le sujet ?

Contrairement à ce qui a été affirmé dans les médias et sur les réseaux sociaux, l'assistant médical intervenant dans le sujet ne travaille pas au CHU Sylvanus Olympio, et aucun commentaire n'a laissé entendre le contraire "avait également affirmé Emmanuelle Sodji dans sa lettre ouverte aux indignés. Comme pour se défendre et ne pas reconnaître les insuffisances de son reportage, la consœur s'enfoncé bien au contraire. Serait-ce pour justifier le fait de ne s'être pas adressée aux premiers responsables du CHU-SO pour réaliser ce reportage, avec un protocole bien détaillé ?

Au Togo, il est de notoriété publique que pour tourner un reportage dans un service public, il faut s'adresser au ministre. Lorsque le responsable d'un service est sollicité, il renvoie systématiquement vers sa tutelle. C'est la pratique courante et bien connue. Ce reportage n'a donc pas échappé à cette règle. Une demande officielle a été soumise au ministre, ainsi que des messages WhatsApp, pour solliciter une interview, mais sans succès "a-t-elle écrit, sûrement, reconnaissant avoir brûlé l'étape des premiers responsables du CHU-SO. N'aurait-il pas été judicieux que les reporters de France 24 s'adressent dans un premier temps à la direction du CHU-SO, puis ensuite au ministère de tutelle, si une réponse satisfaisante n'était pas accordée, au premier stade, à leur sollicitation ? Et de prendre, dans le cas d'espèce, l'opinion nationale et internationale à témoin ?

"Des images insoutenables et indignes d'un pays en paix" selon Emmanuelle Sodji

Aucune conscience humaine ne peut se réjouir des images contenues dans le reportage diffusé sur France 24. Ça fait naturellement mal et l'on s'interroge. Mais aller jusqu'à dire que ces images sont "indignes d'un pays en paix", l'on peut chercher ailleurs les mobiles réels de ce reportage. Serait-ce une intention délibérée de faire du mal, de jeter l'opprobre sur le Togo, un pays en paix sur le plan sécuritaire en Afrique de l'Ouest, si on sait bien tout ce qui se passe dans la sous-région ?

Leurs intentions semblent évidentes : détourner le regard de ces images insoutenables et indignes d'un pays en paix, tout en manifestant une mauvaise foi caractérisée en clouant les journalistes au pilori "écrit Emmanuelle Sodji par la suite.



En 2023 nous avons réalisé autour de 3000 césariennes

LE JOURNAL DE L'AFRIQUE

FRANCE 24

Un médecin du CHU SO

Aujourd'hui, nul ne peut dire que toutes les conditions sont totalement réunies au C.H.U. S.O pour que les femmes accouchent dans de meilleures conditions, surtout pas comme en Occident. Mais peut-on aussi nier les efforts qui sont faits

par les responsables en charge de la santé dans notre pays ? Même si ce n'est pas comme dans les pays occidentaux, on ne peut, non plus, affirmer que le CHU-SO soit un enfer, ni un paradis. Il y a toujours et encore du travail à faire. A tous les niveaux.

HAUTE AUTORITE DE L'AUDIOVISUEL ET DE LA COMMUNICATION
HAAC
République Togolaise
Travail-Liberté-Patrie
N° 187/HAAC/24/P/CAB
Lomé, 27 JUIN 2024
Le Président
A
Madame la Directrice Générale de France 24 Paris-France
Objet : Dernière mise en demeure pour traitement inéquitable de l'information et diffusion de fausses nouvelles sur le CHU SO au TOGO
Madame la Présidente Directrice Générale,
La chaîne Française « France 24 » a diffusé, le mardi 25 juin 2024 dans l'édition du journal Afrique, un reportage intitulé « Les maternités face au manque de personnel médical », tourné dans les locaux de la maternité du Centre Hospitalier Universitaire Sylvanus OLYMPIO (CHU SO) de Lomé.
Selon la plainte que nous avons reçue le jeudi 27 juin 2024 du Directeur Général du CHU SO, ce reportage a été réalisé sans autorisation et de surcroît, rapportant des faits matériellement faux et non avérés.
Selon toujours la plainte du Directeur Général du CHU SO, à aucun moment, les correspondants régionaux de ladite chaîne, Emmanuelle Sodji et Raphaël N'TALE, n'ont daigné prendre contact avec l'administration de l'hôpital pour, d'une part, obtenir une autorisation de tournage et, d'autre part, confronter les faits prétendument constatés et s'assurer de la véracité des propos tenus par les prétendus praticiens qui auraient été rencontrés dans le service de maternité, en violation flagrante des règles d'éthique et de déontologie propres à la pratique et au professionnalisme journalistique.
Au regard de cette plainte du Directeur Général du CHU SO, la HAAC constate avec regret que :
1. France 24 n'a jamais adressé une demande d'accréditation pour la couverture de ce reportage au CHU SO, ni un quelconque événement au Togo ;
2. France 24 n'a pas de correspondants permanents ni d'envoyés spéciaux ou correspondante régionale au Togo ;
3. Emmanuelle SODJI présentée comme envoyée spéciale ou correspondante régionale au Togo est coutumière de fausses informations sur le Togo et à ce titre, une accréditation lui avait été refusée en 2020 par la HAAC pour antécédents graves dans la couverture médiatique des événements sur le Togo en 2017 ;
4. La supposée envoyée spéciale de France 24 au Togo Emmanuelle SODJI usurpant le titre d'envoyée spéciale, s'était encore illustrée en 2023 dans la couverture du procès dans l'affaire de l'assassinat du Colonel Toussaint Bitala MADJOLBA.
Ces inexactitudes répétées dans vos reportages ne sont pas seulement préjudiciables à l'image du CHU SO et du Togo mais violent également les principes fondamentaux du journalisme. Si de tels agissements se répètent, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et la Communication (HAAC) se verra contrainte d'envisager des mesures appropriées, y compris la suspension de votre droit de diffusion sur le territoire national jusqu'à nouvel ordre.
Nous vous prions de prendre les mesures nécessaires pour corriger ces erreurs répétées et vous conformer aux standards journalistiques internationaux, dans l'espoir de rétablir une diffusion fidèle et équitable du reportage sur le CHU SO et des événements se déroulant au Togo.
Nous vous demandons une correction de ce reportage sur le CHU SO et une réponse formelle à cette mise en demeure dans un délai de sept (07) jours à compter de sa réception.
Veuillez agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de mes salutations distinguées.
Pitalounani TELOU

Zozo

ALERTE SANTÉ : DES CAS DE DENGUE DÉTECTÉS SUR LE TERRITOIRE



Au Togo, des cas de dengue ont été enregistrés au cours du second trimestre par le système de surveillance épidémiologique, a annoncé jeudi 27 juin, le ministère de la santé et de l'hygiène publique.

Si, comme à l'accoutumée, des dispositions immédiates ont été prises notamment pour la détection précoce, la notification, la prise en charge des cas et la sensibilisation des populations, les investigations se poursuivent.

Pour l'heure, les populations sont invitées à adopter les mesures de lutte antivectorielle, afin de réduire le risque de contraction de la maladie : éviter les piqûres de moustiques en dormant sous une moustiquaire ou en portant des vêtements appropriés, détruire les gîtes larvaires, éliminer les déchets autour des habitations, et assainir régulièrement l'environnement immédiat, entre autres.

"Devant toute suspicion, informez le personnel de santé de la formation sanitaire la plus proche pour une prise en charge rapide et adéquate", a exhorté le ministre Moustafa Mijiyawa dans un communiqué.

Pour rappel, la dengue est une maladie infectieuse du groupe des fièvres virales hémorragiques, devenue de plus en plus récurrente dans la sous-région ouest-africaine. Causée par des piqûres de moustiques, elle se manifeste entre autres par une fièvre, une faiblesse intense, des céphalées, des douleurs articulaires et/ou musculaires, des nausées, des vomissements, et des éruptions cutanées. Ces symptômes peuvent s'accompagner de saignements.

Source: @Republique togolaise.com

INCLUSION FINANCIÈRE : À L'OMÉ, L'ESPACE UEMOA EN QUÊTE D'UNE NOUVELLE STRATÉGIE



La capitale togolaise a brisé depuis le jeudi 27 juin, un atelier régional de concertation sur la révision de la stratégie régionale d'inclusion financière. Les travaux, organisés par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), visent à doter la zone Uemoa d'un nouvel outil de promotion et de facilitation de l'accès aux services financiers aux populations.

Durant deux jours (l'atelier s'achève ce vendredi), les assises permettront de passer au peigne fin, les résultats obtenus cinq ans après l'élaboration de la stratégie initiale, de relever les défis et de plancher sur les axes d'amélioration.

Selon les projections, la nouvelle stratégie devra mieux répondre aux besoins spécifiques de chaque catégorie de la population, renforcer l'éducation financière et la protection des consommateurs, favoriser l'inclusion financière numérique, et exploiter les avancées technologiques pour rendre les services financiers plus accessibles et abordables.

"Il nous revient de réfléchir sur les défis émergents à prendre en compte pour renforcer durablement l'inclusion financière et améliorer son impact positif sur les conditions de vie des populations et la croissance des PME", a souligné la directrice nationale de la BCEAO, Akwua Doghé.

Pour le Togo, locomotive de la sous-région depuis plusieurs années, cette nouvelle stratégie permettra de renforcer les acquis et de faire mieux. Le pays, qui enregistre à ce jour un taux d'inclusion financière de 87%, s'est doté en 2021 de sa stratégie nationale quinquennale.

Source: @Republique togolaise.com

DÉPRÉCIATION DE 30% SUR LES VALEURS DES VÉHICULES : L'OTR PROROGE LA MESURE

Initialement prévue pour s'achever le 30 juin, la campagne de dépréciation de 30% sur les valeurs des véhicules de plus de cinq ans d'âge va se poursuivre. L'office togolais des recettes a prorogé cette mesure incitative au 20 décembre.

La décision vise à poursuivre l'allègement fiscal sur la mise à consommation des véhicules en souffrance sous douane, et à répondre aux différentes préoccupations des importateurs. Selon l'office, la mesure est applicable également aux véhicules en transit. L'institution chargée du recouvrement des recettes fiscales et douanières indique en outre : "Le bénéfice des avantages de cette mesure de dépréciation de valeur s'étend jusqu'au 31 décembre 2024 par la liquidation et le paiement effectif des droits et taxes de douanes dus", avant de préciser que "la dépréciation accordée sera automatiquement annulée", une fois le nouveau délai expiré.

Source: @Republique togolaise.com

ECONOMIE/ DETTE PUBLIQUE :

3 707,46 milliards de FCFA, à fin décembre 2023

Selon le rapport annuel de la Dette publique au 31 décembre 2023 du ministère de l'économie et des finances, le taux d'endettement est passé de 63,02% en 2021 à 66,65% en 2023, soit une augmentation de 3,63% sur la période sous revue. Elle s'explique essentiellement par la hausse des dépenses budgétaires due aux effets de la crise sanitaire liée à la COVID-19, la crise sécuritaire dans la région septentrionale et les mesures sociales pour contrer la vie chère. Grâce à la consolidation budgétaire, entreprise par les autorités togolaises de contenir le déficit budgétaire à 3% du PIB à partir de 2025, la viabilité de la dette publique serait préservée. "Le Togo respecte ainsi la norme communautaire de l'UEMOA fixée à 70% en ce qui concerne le taux d'endettement", lit-on dans le rapport.



Sani Yaya, ministre de l'Economie et des finances

mentation de 3,85%, par rapport à l'année 2022, dont le montant s'élevait à 531,70 milliards de FCFA. Le service de la dette publique payé hors remboursement des Bons du Trésor infra annuels, se décompose comme suit : Principal payé : 399,17 milliards de FCFA ; Intérêts et commissions :

Année	2021			2022			2023		
	Montant	% TOTAL	% PIB	Montant	% TOTAL	% PIB	Montant	% TOTAL	% PIB
Dette intérieure	1 848,50	63,48	39,99	2 041,25	61,17	40,26	2 276,19	61,38	40,92
Obligations	1 524,00	52,33	32,98	1 833,51	54,94	36,17	1 916,63	51,69	34,45
Bons du trésor (*)	-	-	-	-	-	-	154,37	4,16	2,77
Allocation DTS	111,72	3,84	2,42	111,72	3,35	2,2	111,72	3,01	2,01
Crédit	171,11	5,88	3,70	54,35	1,63	1,07	51,8	1,4	0,93
Autres comptes à payer	41,67	1,43	0,90	41,67	1,25	0,82	41,67	1,12	0,75
Dette extérieure	1 063,98	36,54	23,02	1 296,10	38,84	25,58	1 431,68	38,61	25,74
Commerciaux	496,27	17,04	10,74	476,79	14,29	9,41	491,69	13,26	8,84
Bilatéraux	47,08	1,62	1,02	59,71	1,79	1,18	75,97	2,05	1,37
Multilatéraux	520,63	17,88	11,27	759,6	22,76	14,99	864,02	23,3	15,53
Total dette	2 912,48	100	63,02	3 337,35	100	65,84	3 707,84	100	66,65

Le service de la dette publique totale exécuté au cours de la gestion 2023, se chiffre à 552,19 milliards de FCFA, contre une prévision totale de 541,69 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 101,94%. Ces paiements ont connu une légère aug-

153,02 milliards de FCFA.

Le stock de la dette intérieure se chiffre à 2 276,15 milliards de FCFA (40,92% du PIB) à fin décembre 2023, soit une hausse de 11,5%, par rapport à son niveau à fin 2022, imputable à la hausse de la mobilisation

des titres publics. Sur la période de 2019 à 2023, la mobilisation des titres publics est passée de 320,90 milliards de FCFA en 2019 à 547,82 milliards de FCFA en 2023. Il faut noter que les bons du Trésor infra annuel se chiffrent à 153,9 milliards de FCFA.

L'encours de la dette extérieure au 31 décembre 2023 se chiffre à 1 431,68 milliards de FCFA (25,74% du PIB) contre 1 296,10 milliards de FCFA (23,30% du PIB) en 2022. Cette variation est la résultante des tirages pour 204,35 milliards de FCFA, des remboursements pour 86,75 milliards de FCFA, des autres ajustements antérieurs (38,64 milliards de FCFA) et des fluctuations de taux de change (20,75 milliards de FCFA).

La dette extérieure à fin décembre 2023 représente 38,61 % du portefeuille de la dette publique. L'encours de la dette extérieure est composé de 60,3% des engagements envers les créanciers multilatéraux, 34,3%

envers les commerciaux et de 5,3% envers les bilatéraux. L'encours de la dette extérieure est composé de 71,30% de dettes libellées en FCFA et de 14,95% de dette en Euro, soit 86,25% de dette non fluctuante et 13,75% de dette exposée aux fluctuations de taux de change.

La dette bilatérale représente une part relativement faible, soit 5,31% du portefeuille de la dette extérieure. Les principaux créanciers bilatéraux du Togo sont l'Agence Française de Développement (30,59%) et du Fonds d'Abu Dhabi (30,59%) suivis du Fonds Koweïtien (20,96%), de Fonds Saoudien et la Belgique.

La dette multilatérale, quant à elle, se chiffre à 864,02 milliards de FCFA et représente le principal type de créancier extérieur, soit 60,35% du portefeuille de la dette extérieure. Les engagements du Gouvernement togolais représentent 37,68% du portefeuille de la dette extérieure pour l'IDA, le contre 22,03% pour le FMI et 20,51% pour la BOAD.

La dette commerciale, qui s'élève à 491,69 milliards de FCFA occupe la deuxième place du portefeuille de la dette extérieure par type de créancier après les multilatéraux, soit 34,34%. L'Eximbank Chine (46,66%) est le principal créancier, suivi respectivement de la Société Générale (15,01%) et de Bank of Tokyo-MUFG (13,20%) puis de l'Eximbank Inde (8,01%) pour cette catégorie de dette. Le Togo a également fait recours aux crédits à l'exportation.

LONATO: Les premiers gains désormais dès 9 heures du matin

Depuis ce Lundi, la Loterie nationale togolaise (LONATO) a élargi son offre vis-à-vis de ses parieurs. Il s'agit de "Loto matinal", dont le tirage se fait dans la matinée à 9 heures. Il devient ainsi le premier des trois tirages quotidiens de la maison de la Chance.

Selon les premiers responsables de la LONATO, la mise minimale pour "Loto matinal" est de 100 francs CFA par ticket et la possibilité de parier sur 10 grilles par ticket comme pour tous les autres produits déjà existants. "La vente du Loto Matinal commence la veille après le tirage de 13h et sur tous les points de vente de la LONATO à partir de lundi. La clôture est à 8h55. 5 min avant le tirage, les ventes sont clôturées pour permettre au tirage de se passer à 9h", renseigne Justin Kokouvi Amedomé, le directeur marketing et de l'innovation de la LONATO.

En plus des Nap, Perm, Bankers et Turbo, commercialisés sur les anciens produits, la LONATO offre sur le Loto Matinal l'option Double Chance. Justin Kokouvi Amedomé explique : "Si les numéros sortent dans les 5 premières ou 5 dernières positions, le parieur est gagnant en sachant que toutes les 90 boules sont



Justin Kokouvi Amedomé, directeur marketing et de l'innovation de la LONATO

tirées". Et comme pour tous autres produits, les parieurs du "Loto matinal" pourront se faire payer leurs gains inférieurs à 500.000 F CFA, dans tous les points de ventes, sur toute l'étendue du territoire, quel que soit le lieu de validation des tickets. "Mais pour les gains supérieurs à 500.000 F CFA, les parieurs seront invités à se rendre dans une agence de la LONATO ou à la Direction Générale", précise-t-on.

En rappel, l'introduction de "Loto matinal" intervient juste une année après l'innovation de 2 tirages quotidiens, grâce à un plus grand nombre de terminaux assez modernes. L'environnement des jeux s'est nettement amélioré pour les parieurs qui y trouvent leur compte. Ces der-

niers sont d'ailleurs appelés à plus de vigilance face aux ingéniosités des arnaqueurs de tout acabit.

En effet, La Direction Générale a constaté que certains individus mal intentionnés se faisant passer comme personnel de la LONATO, créent des groupes sur les réseaux sociaux qu'ils utilisent pour arnaquer d'honnêtes citoyens. Parmi ces groupes, on peut citer par exemple : "Les Victorieux en LONATO", "MAISON GAGNANT LONATO", "VICTOIRE"...

"Le mode opératoire de ces arnaqueurs consiste à intégrer des numéros de téléphone sur une plateforme de discussion. Ensuite, ils font croire à leurs victimes qu'ils détiennent des numéros gagnants aux tirages de

la LONATO et leur demandent de verser des sommes d'argent pour les obtenir. Ils affichent de fausses pièces d'identité qui indiquent qu'ils font partie du personnel de la LONATO, des tickets falsifiés considérés comme gagnants, ainsi que des numéros de téléphone de prétendus gagnants", informe la Direction Générale ne propose pas et n'a jamais eu à proposer des numéros gagnants à l'endroit des parieurs. Elle ajoute que ces agissements constituent de la pure arnaque et sont sévèrement punis par la loi.

Il faut dire que les nouveaux changements implémentés par la Loterie nationale togolaise (LONATO) ont pris corps depuis le 1er Juillet 2023 dans tous les points de vente et sur toute l'étendue du territoire national. Il s'agit des innovations au niveau de l'environnement des jeux, du nombre de tirages, de la mise minimale et des types de paris. Une innovation est aussi observée au niveau du paiement des gains. "Ces innovations sont inhérentes au souci de la LONATO de porter une amélioration constante de ses services et d'optimisation de ses offres", a indiqué le Directeur Général de la LONATO.

INCLUSION FINANCIÈRE :

Vers la révision de la stratégie régionale

Sous le leadership éclairé du Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, le Togo a conduit des travaux aboutissant en 2021 à l'adoption d'une Stratégie Nationale d'inclusion financière, qui guide désormais les actions du Gouvernement en matière de l'inclusion financière. Le ministère dédié a initié plusieurs actions pour améliorer l'accès aux services financiers, en mettant un accent particulier sur les populations vulnérables et celles vivant dans les zones les moins accessibles, aux prestataires de services financiers. Ces initiatives mises en place ont indéniablement porté leurs fruits, comme en témoigne la nette progression enregistrée. En effet, en 2023, le taux d'utilisation des services financiers au Togo a atteint 87,1%, traduisant les efforts concertés du Gouvernement et des acteurs du secteur financier.

Le succès de la stratégie nationale résulte aussi bien des actions menées au plan national que de celles s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie régionale, adoptée par le conseil des ministres de l'UEMOA depuis 2016.

En effet, les acteurs de l'UEMOA ont fait de l'inclusion financière un pilier du développement socio-économique de la région, à travers l'élaboration d'une stratégie régionale d'inclusion financière (SRIF). Cette stratégie régionale a permis d'enregistrer des progrès significatifs, en matière d'accès et d'utilisation des services financiers par les populations. Par exemple, le niveau d'utilisation des services financiers est

passé de 47,0% en 2016 à 72,3% en 2023, soit une progression de 25,3 points de pourcentage. " Ces évolutions ont été réalisées, notamment grâce au développement des services financiers numériques, combiné aux efforts continus de l'ensemble des acteurs du secteur financier. Toutefois, en dépit des avancées constatées, des efforts restent à faire pour atteindre l'objectif fixé en matière d'inclusion financière des populations de l'UEMOA ", fait-on savoir.

Au regard des succès obtenus et des défis encore à relever, il devient indiscutable d'élaborer une stratégie plus ambitieuse afin de s'attaquer aux défis persistants, tels que l'amélioration de l'accès aux services financiers dans les zones rurales et pour les populations vulnérables et le développement de produits financiers innovants.

Nouveaux défis, nouveaux objectifs

En effet, au terme de la période initiale de mise en œuvre de la SRIF, le taux d'inclusion financière, qui est ressorti à 72,9%, reste en dessous de l'objectif de 75% visé par les Autorités de l'Union. En outre, le bilan de mise en œuvre de la stratégie, à fin 2023, laisse apparaître des projets en cours ou non encore entamés, du fait de nombreuses contraintes. Par ailleurs, à la faveur des évolutions intervenues au niveau du secteur et de l'environnement macroéconomique et financier de l'Union, de nouveaux défis sont apparus et nécessitent la redéfinition de nouveaux objectifs ainsi que l'identification de nouvelles initiatives



pour le renforcement de l'accès et de l'utilisation des services financiers par les populations et les Micro, Petites et Moyennes Entreprises.

Un atelier national de révision de la stratégie régionale de l'inclusion financière vient de se tenir à Lomé. Il a permis aux parties prenantes à l'approfondissement de l'inclusion financière du pays de discuter des orientations, des mesures et actions à mettre en œuvre pour renforcer le niveau d'accès et d'utilisation des services financiers par les populations et les entreprises de l'UEMOA. De façon spécifique, l'atelier national a permis d'examiner les progrès réalisés en matière d'inclusion financière au niveau des pays ; discuter des défis rencontrés dans la mise en œuvre des actions en faveur de l'inclusion financière ; identifier les priorités nationales en matière d'inclusion financière des populations ; et analyser les modalités de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des initiatives futures (indicateurs, organes ou structures à mettre en place, etc.).

La nouvelle stratégie régionale d'inclusion financière devra permettre de s'adapter aux besoins spécifiques de chaque segment de la population ; de renforcer l'éducation financière et la protection des consommateurs ; de promouvoir l'inclusion financière numérique ; enfin, de tirer parti des avancées technologiques pour offrir des services financiers plus accessibles, plus abordables et plus pratiques pour tous. " Nous devons, par ailleurs, mettre en point d'honneur le renforcement de la collaboration entre les différents acteurs de l'écosystème financier, en favorisant le dialogue, la coordination et le partage des meilleures pratiques. Il est donc essentiel de créer des synergies entre les secteurs public et privé, entre les institutions financières formelles et informelles, et entre le niveau national et régional, afin de maximiser l'impact de nos actions et de créer un environnement propice à l'inclusion financière pour tous ", a déclaré, la ministre chargée de l'inclusion financière.

SOCIÉTÉ : La Cecap, un soutien aux fonctionnaires du Togo

Crée en 1991, la Coopérative d'épargne et de crédit de l'administration publique du Togo (Cecap) répond à un besoin crucial d'inclusion financière et de soutien financier, spécifiquement conçu pour les fonctionnaires togolais. Plus de 30 ans depuis sa création, tout indique que la coopérative se porte bien.

La mission principale de la Cecap est d'offrir un soutien financier essentiel à ses membres, qui sont les fonctionnaires, en leur fournissant un accès à des crédits à des taux réduits et en facilitant leurs opérations financières. L'institution collecte les épargnes des fonctionnaires membres et met à leur disposition des crédits en cas de besoin.

Bonnes notes

Pendant plus de trois décennies, le bilan est positif, malgré les hauts et les bas. L'institution financière ne fait qu'accroître ses performances. Preuve qu'il incarne un véritable pilier de l'inclusion financière. En 2022, cette structure, fondée par les agents de la fonction publique, a affiché un résultat net de 68,2 millions de francs CFA en hausse annuelle d'environ 11 %, par rapport



Akuwa Dogbé Azoma, Directrice nationale de la Bceao

à l'année précédente. Les dépôts pour cette même année ont dépassé 1,017 milliards de francs CFA, avec un encours total des dépôts à 1,579 milliards.

L'assemblée mixte, tenue en mai 2024 à Lomé, a été l'occasion pour la coopérative de présenter ses réalisations de l'exercice 2023. L'année a été florissante puisque le total bilan dépasse les 2,5 milliards FCFA, avec une croissance de 9 % de l'actif, par rapport à l'exercice précédent.

Octroi de crédits

Au cours de 2023, la Cecap a octroyé un total de 2 415 crédits, pour un montant cumulé de 1,64

milliard de francs CFA, enregistrant ainsi une croissance annuelle de 12,64 %, par rapport à l'exercice précédent. L'organisation recense 6 622 adhérents en fin d'exercice 2023, sur près de 56 000 agents de l'administration publique togolaise. En offrant à ces fonctionnaires des services financiers adaptés et accessibles, la coopérative contribue à améliorer leur qualité de vie et à renforcer leur résilience financière.

Un paysage financier en bon état

La Cecap ne fait pas cavalier seul dans le paysage financier togolais. D'autres institutions de microfinance ainsi que le Fonds national de la

Zozo

ACCES UNIVERSEL AUX SOINS : L'EXÉCUTIF TOGOLAIS TIEND À LA QUALITÉ DES SOINS DANS LES HÔPITAUX POUR MÈRE-ENFANTS



Le ministre de l'Accès universel aux soins, Jean-Marie Tessi a entamé, depuis le mercredi 26 juin, une tournée dans les districts sanitaires de la région de la Kara. L'objectif est de s'imprégner des réalités des communautés et des initiatives de santé développées par les partenaires, notamment l'Ong américaine SI.

Le ton de cette tournée dans la région de la Kara a été donné le mercredi 26 juin dernier, avec la visite de la délégation du ministre Tessi au Centre médico-social d'Adabawéré, dans la commune de Kozah I.

" Ma tournée dans la Kara vise fondamentalement à porter un message d'encouragement à tous ceux et à toutes celles qui travaillent sans relâche pour la prise en charge de nos concitoyens à la base, de saluer le partenariat entre le Togo et l'ONG américaine SI qui accompagne le Togo particulièrement sur la santé communautaire, la prise en charge de la femme enceinte et de la petite enfance ", a indiqué le ministre Jean-Marie Tessi, à l'issue de cette première étape de sa tournée, qui s'est poursuivie dans les autres préfectures de la région.

Notons que la région de la Kara compte 25 Unités de soins périphériques (Usp) qui étaient en charge de l'Ong SI. Ces formations sanitaires ont été basculées vers le programme Wézo, mise en place dans le cadre de l'accompagnement de la femme enceinte et du nouveau-né.

@macite.tg

DECES DES PELERINS A LA MECQUE : L'EXÉCUTIF TOGOLAIS PREND DES MESURES...



Le pèlerinage à la Mecque (Hadj) cette année a connu une page noire avec le décès de plusieurs centaines de pèlerins. Selon les chiffres officiels, plus de 1.300 pèlerins ont trouvé la mort lors de ce grand pèlerinage à la Mecque, du fait de la déshydratation et de maladies respiratoires dont le covid19.

Dans l'optique de protéger les pèlerins togolais, l'exécutif togolais a pris une batterie de mesures. Ainsi, les pèlerins feront l'objet de contrôles sanitaires renforcés afin de garantir un retour sécurisé au pays.

En plus de mettre à leur disposition, au départ de Jeddah, des masques et autres matériels sans oublier le rappel des mesures préventives, un contrôle sanitaire sera effectué avec le dépistage systématique du covid19, à leur arrivée à Lomé.

Ces mesures sanitaires seront renforcées durant le séjour des pèlerins à la Maison du Hadj où il sera recommandé l'observation des mesures spécifiques, notamment la limitation des contacts, le port de masque, la limitation des rassemblements.

Le gouvernement demande également aux familles des pèlerins d'éviter de se rendre à l'aéroport Gnassingbé Eyadéma de Lomé pour accueillir les parents mais également à la Maison du Hadj. En cas de suspicion de maladie respiratoire, notamment en cas de toux, mal de gorge, difficulté à respirer, etc. il est conseillé de se rendre dans une formation sanitaire pour la prise en charge.

Notons que pour cette année 2024, ils sont plus de 2500 pèlerin togolais à prendre part au Hadj à la Mecque en Arabie Saoudite.

@macite.tg

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

8201

Le centre d'appel fait **peau neuve** et devient **centre de contacts**

Méyé tchoin

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

DISTRICT AUTONOME
DU GRAND LOME

CAMPAGNE DE
**RECENSEMENT
FONCIER**

27 mai - 27 juillet 2024

Communes
**GOLFE
2&4**

Office Togolais des Recettes - OTR
FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

TOUS À L'ÉCOLE

Le prêt pour payer l'école de vos enfants

Jusqu'à

5 mois de salaire*

Réponse en **24H****

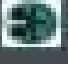
Remboursable sur **11** mois maximum

* Offre soumise à conditions

** Pour les renouvellements, 48h pour le nouveau dossier

www.boa.africa



Souscription possible sur
 ou **BOAweb**

DU 1^{er} JUILLET AU 31 OCTOBRE

PRÊT SCOLAIRE

0%

TAUX D'INTÉRÊT

Disponible
en

24h



PLUS DE SOUCIS
pour la rentrée scolaire
de nos enfants.

Jusqu'à **5 mois** du **salaire net***

RDV EN AGENCE

*Offre soumise à conditions

La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>

